

Communauté de communes
Des Gorges de l'Ardèche
215 vieille route du Pont d'Arc
07150 Vallon Pont d'Arc
Tél. 04 75 37 61 13
www.cc-gorgesardeche.fr

Luc PICHON, Président de la Communauté
à
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Communautaires

*(Délégué suppléant : vous êtes invité à participer à la séance
sans voix délibérative sauf en cas d'absence du délégué titulaire)*

Objet : Séance du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la séance du Conseil Communautaire, qui aura lieu,

Mardi 24 février 2026 à 18h00
Salle du conseil communautaire
Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
07150 VALLON PONT D'ARC

Ordre du jour :

POLE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Urbanisme

- Approbation du PLUi des Gorges de l'Ardèche et abrogation de la carte communale de Rochecolombe
- Instauration d'un Droit de Préemption Urbain (DPU) sur les zones U du PLUi des Gorges de l'Ardèche
- Révision allégée N°1 du PLUi des Gorges de l'Ardèche

Economie

- Restitution de la subvention versée à l'entreprises EURL VARTICIAN Boucherie Chez Pétoûle
- Restitution de la subvention versée à l'entreprise SAS PARENTHÈSE Bar la Parenthèse

Habitat

- Convention opérationnelle de mise en œuvre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) dans le cadre du Pacte Territorial avec l'Alec 07 - Année 2026
- Convention avec la Caisse d'allocation Familiale CAF pour l'habilitation de la collectivité pour la réalisation de diagnostics vérifiant les critères de décence de logements

Centralité - Petites Villes de Demain

- Avenant Convention Petites Villes de Demain - Année 2026
- Avenant n°2 à la convention de partenariat opérationnel pour la mise en œuvre des contributions de la Banque des territoires

POLE RESSOURCES

Ressources Humaines :

- Modalité d'attribution du CIA

Finances

- Attributions de compensation provisoires 2026
- Reprise des résultats anticipés du budget principal 2025
- Reprise des résultats anticipés du budget annexe mobilité 2025
- Vote du budget principal 2026
- Vote du budget annexe mobilité 2026
- Taux de fongibilité des crédits – Budget principal 2026
- Vote des taux de fiscalité additionnelle et de contribution foncière des entreprises CFE 2026
- Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères TEOM 2026
- Fixation du produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) pour l'exercice 2026
- Garantie emprunt Lou Capitelle

POLE TECHNIQUE

Mobilité

- Choix du prestataire marché de transport public de voyageurs – desserte du site du Pont d'Arc saison 2026

Espaces Naturels

- Approbation de l'Autorisation d'Occupation Temporaire du site de la Combe d'Arc, propriété du Département de l'Ardèche
- Approbation du plan de gestion 2026-2030 de la Combe d'Arc

POLE ENFANCE ACTIONS SOCIALES ET CULTURELLES

Culture

- Soutien 2026 aux événements culturels et sportifs structurants

Dolmens

- Convention d'objectifs atout association 07 entre le Département de l'Ardèche, la communauté de communes des gorges de l'Ardèche et la Commune d'Ornac pour la mise en œuvre de « Ardèche terre de dolmens »

Centre social et culturel Intercommunal

- Modification des conditions de location des vélos à assistance électrique VAE.
- Tarification des animations proposées par le centre social et culturel des Gorges de l'Ardèche.

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Président

Luc PICHON

A blue circular official stamp of the 'COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GORGES DE L'ARDECHE' is visible. The stamp features a central emblem with a figure holding a torch and a book, surrounded by the text 'COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GORGES DE L'ARDECHE' and '07150 VALLON PONT D'ARC'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.